



AVIS DE CONCOURS SUR TITRES 2024
ORTHOPHONISTE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Orthophoniste**
- Mode de recrutement : **Concours sur titres**
- Nombre de postes : **1**

CONDITIONS POUR POSTULER :

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 4 du décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, les personnes titulaires soit du titre de formation mentionné à l'article L. 4341-3 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'orthophoniste délivrée en application de l'article L. 4341-4 du même code.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours comporte une épreuve d'admission : Etude des dossiers des candidats par le jury.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- une demande motivée d'admission à concourir,
- un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi,
- un justificatif de nationalité,
- une copie des diplômes et certificats dont le candidat est titulaire.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines – 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

- **10 octobre 2024**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe

Catherine ROMMEVAUX